



PRÉSIDENTIELLE 2022

Education Des engagements précisés, des syndicats pas convaincus

Les deux candidats ont promis des moyens supplémentaires

Ils partagent le diagnostic : l'école, éprouvée par deux années de crise sanitaire, mérite qu'on la traite comme une « priorité » et qu'on lui consacre davantage de moyens. Des moyens pour les enseignants, des moyens pour les élèves, des moyens pour les étudiants. Mais passé ce constat, les deux candidats finalistes de l'élection présidentielle ont confirmé, mercredi 20 avril, lors de leur face-à-face télévisé, que s'ils étaient élus ils n'emprunteraient pas les mêmes chemins.

Sur la question des rémunérations des enseignants, les lignes ont bougé. Surtout du côté du président candidat, Emmanuel Macron, qui s'est engagé à une « revalorisation inconditionnelle » des professeurs. Un signal adressé à cet électorat de quelque 900 000 personnels, à trois jours du second tour du 24 avril. Jusqu'à présent, M. Macron faisait campagne sur une hausse des salaires conditionnée à l'accomplissement de nouvelles missions – remplacement, aide aux devoirs... Un « nouveau pacte » qui, depuis son discours de candidature, le 17 mars, a crispé les intéressés.

Changement de ton, mais aussi d'ambition, ce mercredi : « La revalorisation a commencé sous ce quinquennat, elle se poursuivra et sera de l'ordre d'environ 10 % pour tous les enseignants. Il n'y aura pas de démarrage de carrière sous 2 000 euros, ce n'est conditionné à absolument rien », a assuré M. Macron. Une enveloppe annuelle de 12 milliards d'euros est

dévolue à l'éducation.

Le cap du candidat de La République en marche (LRM) reste cependant le même : rémunérer davantage les enseignants qui en feraient plus – l'augmentation « pourra aller jusqu'à 20 % pour celles et ceux qui adoptent les méthodes les plus innovantes », a-t-il affirmé. Mais le président sortant intègre désormais cette approche – qui n'est pas sans rappeler le « travailler plus pour gagner de plus » des années Sarkozy – dans un dessein plus large : une revalorisation de tous.

En face, la candidate du Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, a à peine fait évoluer l'objectif qu'elle s'est fixé pour les cinq prochaines années : une augmentation de 16 % des salaires enseignants d'ici à 2027 – contre 15 % évoqués auparavant –, soit 3 % par an. Mais cela ne se ferait pas non plus sans contrepartie. Le débat a permis de confirmer que M^{me} Le Pen prévoit bien d'allonger d'une demi-journée supplémentaire le temps de travail des professeurs. « Ils seront payés en plus pour cette demi-journée au primaire, le mercredi matin », a-t-elle fait savoir. Un possible changement de rythmes scolaires qui ne dit pas son nom.

La revalorisation a fait l'objet d'une des passes d'armes les plus commentées du débat : « La réforme que vous proposez est une réforme qui consiste à payer les professeurs en fonction des résultats de leurs élèves. Je ne sais pas si c'est [le cabinet de conseil] McKinsey qui a





proposé ça...», a lancé Marine Le Pen. «*Je l'attendais, celle-là*», s'est borné à répondre M. Macron.

Toujours au chapitre des moyens, ceux à octroyer au bénéfice des élèves les plus en difficulté ont fait l'objet de précisions. Promesse-phare de la campagne de 2017, les «*classes à 12*» ont été réservées, sous ce quinquennat, aux élèves de grande section, de CP et de CE1 en éducation prioritaire. Soit 340 000 enfants, à ce stade. Une extension du dispositif serait engagée, en cas de réélection de M. Macron, aux «*classes charnières*» de 6^e et de 2^{de}, a-t-il précisé.

Un débat « très en surface »

Marine Le Pen s'est, elle, engagée à un dédoublement des classes de grande section et de CP, sans les réserver à l'éducation prioritaire. Elle les plafonnerait à 20 élèves au primaire, à 30 au collège. «*Ces dédoublements, vous ne pouvez pas les faire en France entière*», a assuré le candidat de LRM.

Qu'en pense la communauté éducative? «*Le débat est resté très en surface*», commente Stéphane Crochet, du syndicat SE-UNSA. *Emmanuel Macron a évité les provocations envers le monde enseignant, mais n'aura sûrement pas rassuré.* Des réserves s'expriment aussi au SNES-FSU: «*On aurait pu attendre des choses plus précises sur les salaires, les moyens, la reconstruction du collège, du lycée*», réagit Sophie Vénéitay, sa porte-parole.

La question des moyens s'est aussi posée pour la vie étudiante.

C'est même par ce seul biais, mercredi soir, que l'enseignement supérieur a été évoqué. Comme pour dissiper les doutes, le président candidat a clairement affirmé que les études à l'université resteront «*gratuites*». «*On continuera d'aider nos étudiants (...), on va continuer à baisser le coût des mutuelles et les cotisations de la Sécurité sociale et à les accompagner mieux, en particulier sur le logement*», a affirmé Emmanuel Macron, sans plus de détails, notamment sur une réforme des bourses sur critères sociaux que le candidat a promise. Début janvier, ce dernier avait suscité un tollé en laissant entendre une augmentation des frais d'inscription.

De son côté, la cheffe de file du RN veut augmenter le revenu des alternants et des apprentis, «*de 200 à 300 euros par mois en fonction de leur âge*». Les étudiants qui travaillent toucheraient un «*complément de revenu*» versé par l'Etat, équivalant à 20 % de leur salaire jusqu'à 200 euros, et à 30 % jusqu'à 300 euros pour les boursiers. M^{me} Le Pen a, par ailleurs, rappelé sa promesse pour les 18-25 ans de leur assurer «*la gratuité du transport en train aux heures creuses, même des grandes lignes*». Un message à l'adresse d'une classe d'âge dont les deux finalistes redoutent l'abstention. ■

MATTEA BATTAGLIA,
SYLVIE LECHERBONNIER
ET SOAZIG LE NEVÉ

